

# AGENTS DE LA SA VOYAGEURS

## HÉBERGEMENT

# L'UNSA INTERPELLE LA DIRECTION

Plusieurs salariés ont alerté l'UNSA sur des conditions d'accueil en repos hors résidence (RHR) liées à des problèmes d'ordre sanitaire dans plusieurs régions.



## QUE DEMANDAIT L'UNSA ?

### #1

Garantir aux agents une possibilité de traçabilité et d'information en temps réel lors d'une incidence sanitaire.

### #2

Offrir aux établissements et aux membres de CSE / CSSCT une plus grande transparence sur les actions et les process engagés.

### #3

Établir un suivi semestriel des lieux d'hébergement et de coupure.

### #4

Un rappel aux établissements sur les process obligatoires lors d'une suspicion ou d'une condition sanitaire dégradée.

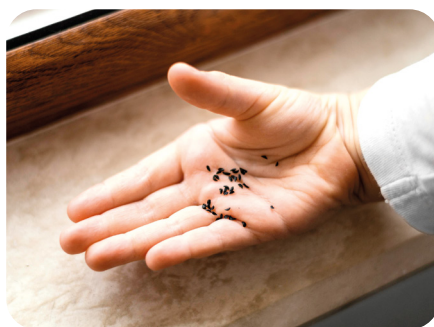
### UN MANQUE DE COMMUNICATION DESCENDANTE

Les causes sanitaires dénoncées par plusieurs agents sont la suspicion, voire la présence avérée de punaises de lit, rongeurs et autres. Bon nombre d'établissements d'accueil gèrent ces incidents correctement, mais il arrive encore que certaines prises de décisions ne respectent pas l'ensemble des process imposés. Les salariés qui utilisent ces lieux d'hébergement sont très vigilants et partagent rapidement entre eux l'information. À l'inverse, nous constatons qu'ils ne sont pas suffisamment avisés des initiatives et autres traitements déployés pour pallier les risques, créant ainsi de la méfiance vis-à-vis de la salubrité des lieux d'accueil. Cela est tout à fait compréhensible, car nul ne souhaite être confronté au risque d'être piqué par un quelconque

insecte ou de le véhiculer chez soi. Il appartient également aux présidents d'instances de pouvoir apporter les éléments nécessaires aux élus. Sur ce point, nous observons que présidents et élus ne sont pas forcément en possession d'informations précises.

### L'UNSA, À VOTRE ÉCOUTE

N'hésitez pas à nous solliciter et de faire remonter auprès de vos militants locaux toutes les problématiques rencontrées.



**FACE À CES SITUATIONS, L'UNSA A ENGAGÉ UNE DÉMARCHE AUPRÈS DE LA SA VOYAGEURS ET A ÉTÉ REÇUE PAR LES REPRÉSENTANTS DE L'ENTREPRISE ET DE L'HÉBERGEMENT.**

**LA DIRECTION DE LA TRACTION ET LE RESPONSABLE AUPRÈS D'ORFEA RÉPONDENT FAVORABLEMENT À NOS PROPOSITIONS ET COMPTENT METTRE EN PLACE LES PROCESS. L'UNSA Y VEILLERA ET RESTERA VIGILANTE.**

## DES SOLUTIONS EXISTENT !

Après avoir évoqué les diverses situations rencontrées dans les établissements ORFEA et hôtels, la délégation UNSA-Ferroviaire a fait plusieurs propositions.

### CONCERNANT LE SUIVI ET LA TRANSPARENCE DES SITUATIONS SANITAIRES

- **La mise en place** de fiches de situation et de renseignement à disposition des agents qui constateront une incidence sur leur lieu de RHR. Cette fiche permettrait de laisser une traçabilité et de déclencher les actions en fonction du problème constaté. L'agent ayant rempli cette fiche sera avisé de l'évolution.
- **La mise en place** d'un processus d'information générale *via* Plateforme,

reprenant les process et les situations des lieux d'hébergement. En cas d'infaisabilité, une note reprenant les éléments cités à l'ensemble des établissements et représentants du personnel concernés.

- **La mise en place** d'une traçabilité des occupants des chambres afin d'aviser les agents ayant séjourné dans une chambre infestée le plus rapidement possible

### UN SUIVI NATIONAL DES HÉBERGEMENTS

- **La mise en place** d'un suivi semestriel des situations d'incidences. Ce dernier aurait pour objectif d'observer et de partager la situation globale des incidences qui ont été déclarées dans les lieux d'hébergement et de coupures sur l'ensemble du territoire.